

## Compte-rendu Groupe de Travail sur poste adapté 2<sup>nd</sup> degré – rentrée scolaire 2017

(Lundi 6 mars 2017 au rectorat)

### Présentation :

Mr Comte (DRH) rappelle que les postes adaptés sont un dispositif spécifique qui bénéficient aux enseignants, CPE, COP et directeurs de CIO.

Il revêt 3 dimensions :

- Santé (il faut être en mesure de travailler)
- Sociale (malgré la maladie, tout doit être fait pour que les collègues concernés conservent un « lien » avec le métier, essentiel à leur équilibre)
- Professionnelle (il est nécessaire de disposer des compétences requises pour assurer les nouvelles fonctions)

Il existe 2 types de PA :

Les **PACD** (postes adaptés de courte durée) alloués année par année, d'une durée standard de 3 ans.

Les **PALD** (postes adaptés de longue durée) alloués par « bloc » de 4 ans, on peut y faire une partie de sa carrière.

L'académie d'Amiens consacre l'équivalent de 130 postes aux différents dispositifs que sont les postes adaptés, les allègements de service, les décharges OPERA, les postes pré-probatoires (détachements).

### Bilan :

18 candidatures à une 1<sup>ère</sup> affectation sur PA / 35 demandes de maintien sur PA, réintégration ou sorties.

10 sorties « effectives » (2 retraites / 2 reprises enseignement / 6 vers des activités administratives)

13 entrées dans le dispositif.

A noter que pour les PEPS, trois de nos collègues étaient concernés par ce GT.

Nicolas Goralczyk (SNEP Amiens)